



De la fracture sociale à l'unité nationale au Togo sous Eyadéma : 1967-1990

From Social Fracture to National Unity in Togo under Eyadéma: 1967–1990

Missiagbéto Adikou
Sama Missimba Wembou

Article history:

Submitted: June 17, 2025

Revised: July 28, 2025

Accepted: August 12, 2025

Keywords:

Social fracture, national unity,
Eyadéma, RPT

Mots clés :

Fracture sociale, unité nationale,
Eyadéma, RPT

Abstract

Between 1946 and 1960, political divergences and strategic choices in the struggle for Togo's independence generated a deep social fracture, marked by the inability of Togolese society to build the unity required for the economic progress of the young state. Rivalries for political hegemony between nationalist leaders—former allies turned opponents—and between progressives, once adversaries, further eroded the social fabric. This crisis culminated in the coup d'état of 13 January 1963, the very first in postcolonial Africa, which led to the assassination of President Sylvanus Olympio. In its aftermath, the need for reconciliation appeared as both an urgent imperative and a daunting challenge in the face of divisions, injustices, and animosities. The Insurrectional Military Committee (CMI) entrusted this mission to Nicolas Grunitzky, leader of the Togolese Party of Progress, recalled from exile in Dahomey (present-day Benin). However, after four years in power, his inability to overcome these fractures became evident, and his government was peacefully overthrown on 13 January 1967. Lieutenant-Colonel Étienne Eyadéma Gnassingbé seized power on 14 April 1967. Through the creation of the National Reconciliation Committee (CNR), he pledged to rebuild national cohesion and promote a spirit of unity. This policy culminated in the founding of the Rally of the Togolese People (RPT) in 1969, a single-party framework designed to cement national unity. The present study analyzes the action and results of this policy of national unity, from Eyadéma's rise to power through the popular uprisings of 1990.

Résumé

De 1946 à 1960, les divergences d'opinion politique et les choix stratégiques autour de la lutte pour l'indépendance du Togo provoquèrent une profonde fracture sociale, marquée par l'incapacité des Togolais à construire une union solide, condition du progrès économique du nouvel État. Les luttes d'hégémonie entre leaders nationalistes, hier alliés, et progressistes, jadis adversaires, érodèrent davantage le tissu social. Cette crise culmina avec le coup d'État du 13 janvier 1963, premier en Afrique postcoloniale, qui coûta la vie au président Sylvanus Olympio. La nécessité d'une réconciliation nationale apparut alors comme un impératif face aux divisions et injustices sociales. Le Comité militaire insurrectionnel (CMI) confia cette mission à Nicolas Grunitzky, chef du Parti Togolais du Progrès, rappelé d'exil au Dahomey. Cependant, après quatre ans de gestion, son incapacité à surmonter les clivages fut manifeste et son gouvernement fut renversé pacifiquement le 13 janvier 1967. Le lieutenant-colonel Étienne Eyadéma Gnassingbé prit le pouvoir le 14 avril 1967. Par la création du Comité national de réconciliation (CNR), il s'engagea à reconstruire la cohésion nationale et à favoriser l'émergence d'un esprit d'unité. Cette dynamique déboucha sur la fondation du Rassemblement du peuple togolais (RPT) en 1969, parti unique destiné à cimenter l'unité nationale. La présente étude analyse l'action et le bilan de cette politique, de la prise de pouvoir d'Eyadéma aux soulèvements populaires de 1990.

Uirtus © 2025

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Corresponding author:

Missiagbéto Adikou,

Université de Kara

E-mail: adikoujean@gmail.com

Introduction

Les violences et les règlements de comptes qui ont marqué le Togo à la veille et au lendemain de la proclamation de l'indépendance, prenaient essentiellement leurs sources dans les rivalités et les divergences historiques entre les deux grandes familles politiques opposées (Wiyao, 2015). Mais, ces règlements de comptes étaient également, dans une certaine mesure, les conséquences des frustrations et des rancœurs engendrées par les pratiques peu orthodoxes dont le pouvoir colonial s'était rendu coupable dans ses rapports avec les Togolais avant la victoire des partis nationalistes : le Comité de l'unité togolaise (CUT) et la JUVENTO aux élections législatives anticipées du 27 avril 1958. La volonté des leaders du CUT de créer un État Ewé dans l'État togolais à travers la All Ewe Conférence (AEC) et le projet de partition du Togo en deux, dans le contexte de la lutte pour l'indépendance du pays, dont S. Olympio en était le chantre, apparut aux yeux de certains Togolais comme un tribalisme qui a contribué à fragiliser la cohésion et l'unité nationales. Par ailleurs, en occultant dans leurs actions politiques, la politique « de diviser pour régner » insidieusement distillée par l'administration coloniale, les leaders politiques d'alors, avaient péché dans leur inaction à taire leurs divergences pour construire, au profit de la jeune nation en devenir, un projet sociopolitique d'union et à rassembler toutes les forces vives du Togo, une fois l'indépendance acquise sous haute lutte pour amorcer ensemble son essor socioéconomique.

Le souvenir des affres subies par chaque camp tout au long de la lutte pour la souveraineté nationale, avait définitivement éloigné les Togolais de la nécessaire unité et l'absolue réconciliation pour véritablement s'attaquer aux problèmes de développement. Cet état de choses ne pouvait que contribuer au pourrissement de la situation politique et, par ricochet, à la fracture sociale. C'est donc, pour éviter au Togo, l'implosion sociale qui couvait sous les cendres, à travers les règlements de comptes entre acteurs politiques et leurs partisans, que les nouveaux dirigeants du Togo avec à leur tête, le Lieutenant-Colonel Étienne Éyadéma, s'activèrent à unir et à réconcilier les Togolais dès sa prise du pouvoir le 14 avril 1967.

Comment Eyadéma est arrivé, dans la mesure du possible à réduire la fracture sociale au Togo de 1967 à 1990 ? Le présent texte se propose d'apporter quelques éléments de réponses à cette problématique. Pour la clarté de l'analyse, le recours à la documentation écrite sur une base

méthodologique d'analyse et de traitement des données a été utile. Suivant les résultats, le texte se structure autour de deux parties : la première, de 1952 à 1967, fait un retour rétrospectif des clivages sociopolitiques qui ont fragilisé le tissu social pour déboucher sur la seconde, de 1967 à 1990, qui dresse le bilan de l'œuvre du bâtisseur Eyadema dans le difficile et long cheminement sur le chantier de l'unité nationale comme héritage qu'il a laissé au Togo en devenir.

1. Analyse historique des clivages sociopolitiques au Togo de 1952 à 1967 et la fracture sociale

Les sources de frictions entre les acteurs politiques qui animèrent la vie politique du Togo dans sa lutte pour la souveraineté internationale et leur autonomie de gestion politique, trouvent leur origine, au-delà des déséquilibres structurels entre les différents peuples du Togo, dans les mésententes entre les deux courants idéologiques consécutifs au combat pour l'indépendance. Comme un jeu d'échecs, le pays vécu de 1950 à 1958, sous l'alternance des victoires alambiquées d'un courant face à l'autre, avec son corollaire d'événements tragiques, conduisant à l'effritement du tissu social qu'une dynamique unitaire devrait construire. L'on assista ainsi, aux rivalités entre nationalistes (CUT, JUVENTO) et progressistes (PTP, UCPN) consécutives à l'instauration de l'Assemblée Territoriale du Togo (ATT) et de la République Autonome du Togo (RAT) de 1952 à 1956 puis aux règlements de compte entre vainqueurs et perdants au lendemain du scrutin d'avril 1958 jusqu'au coup d'État de janvier 1963.

1.1. De l'instauration de l'ATT et de la RAT comme source de différends et de tensions politiques supplémentaires dans le Togo naissant

Au Togo, la volonté du pouvoir colonial d'intégrer purement et simplement le pays à l'Union française comme le prévoyait l'article 60 de la constitution du 27 avril 1946 a amplifié les rivalités entre les nationalistes et les progressistes surtout à partir de la loi du 6 février 1952, date à laquelle l'Assemblée Représentative du Togo (ART) s'est transformée en Assemblée territoriale du Togo (ATT) (Wiyao, 2015). La transformation de l'ART en ATT apparaissait pour le courant progressiste comme un progrès politique supplémentaire en raison de l'extension du droit de vote qui résulta de l'application de la loi du 6 février 1952 tandis que les nationalistes y voyaient une manœuvre pour avaliser les fraudes, par

l'Administration au profit de ses ouailles lors des consultations électorales.

À l'analyse, le mécontentement suscité dans les rangs des nationalistes par l'instauration de l'ATT se justifiait, si l'on tient compte des prérogatives de cette institution qui n'étaient finalement pas différentes de celles de la défunte ART. En effet, ses membres ne disposaient en réalité, que d'un pouvoir consultatif. Les craintes de fraudes supposées ou non dans le camp nationaliste, semblent trouver un écho favorable si l'on se réfère à ses échecs répétés aux différents scrutins. Ces échecs, apparaissaient aux yeux du CUT et de la JUVENTO comme le corollaire des réformes opérées, perçues par ces formations politiques comme des injustices introduites dans le régime électoral par le pouvoir local.

Lors de l'élection de N. Grunitzky comme député à l'Assemblée nationale française le 17 juin 1951, le CUT avait contesté l'authenticité des résultats et « demandé l'annulation des élections, mais l'Assemblée, juge suprême en la matière, a validé l'élection du nouveau député » (*Rapport annuel* 41). Il en fut de même des résultats du scrutin du 30 mars 1952 qui consacra l'institution de l'ATT (43).

Dès 1955, un Conseil de gouvernement, une sorte d'organe exécutif destiné à assister le chef du territoire dans l'exécution des délibérations et des décisions de l'AT, était institué. Ce Conseil de gouvernement était présidé par le Commissaire de la République qui nommait quatre (4) membres choisis en dehors de l'ATT alors que les cinq (5) autres membres étaient élus par l'ATT en son sein (Wiyao, 2015, 169). Les nationalistes récusèrent ces réformes, estimant non seulement qu'elles visaient malicieusement à intégrer le Togo dans l'Union française, mais aussi qu'elles intervenaient dans un climat d'injustices politiques dont ils étaient régulièrement victimes, particulièrement lors des élections par des pratiques frauduleuses.

Ce fut dans ce climat de tensions qu'intervint le scrutin du 12 juin 1955 destiné au renouvellement de l'ATT désormais contrôlée totalement par les progressistes (*Rapport annuel* 48). Cette victoire des progressistes, dans le contexte de lutte pour l'indépendance et ses accointances avec l'Administration, ouvrait la voie à la mort certaine du régime de tutelle dont jouissait le Togo, un régime considéré par les nationalistes comme la seule voie pouvant sauvegarder la spécificité du Togo et le conduire à l'indépendance qu'ils voulaient d'ailleurs immédiate (Wiyao, 2015).

Les avancées institutionnelles et politiques intervenues au Togo en

1955 à savoir l'institution du Conseil de gouvernement, l'instauration du suffrage universel et l'extension des pouvoirs de l'AT'T qui cessait d'être un organe purement consultatif pour prendre des décisions exécutoires, étaient la conséquence de la mise en œuvre, pour la première fois en Afrique noire, d'un ensemble de réformes contenues dans la loi connue sous l'appellation de loi Gaston Defferre (Kadanga, 1990). Mais, le choix du Togo, comme terrain expérimental, était largement influencé par l'ampleur des rivalités qui opposaient les acteurs de la classe politique nationale.

L'érection du Togo en République autonome le 30 août 1956 suivie de l'investiture, le 10 septembre 1956 de N. Grunitzky, premier ministre du gouvernement de la RAT, dont la cérémonie d'installation fut présidée par Gaston Defferre le 21 septembre 1956, exacerbèrent les tensions déjà vieilles entre les nationalistes et les progressistes dont le paroxysme sera atteint au lendemain des consultations électorales d'avril 1958.

1.2. De la victoire des nationalistes aux élections législatives à la chasse aux sorcières des progressistes et à la cassure sociale du Togo : 1958-1963

La victoire du courant d'obédience nationaliste aux élections législatives anticipées du 27 avril 1958 supervisées par une mission de l'ONU au Togo, ouvrait la voie à l'indépendance et la fin de la tutelle coloniale. L'euphorie générale de cette victoire historique va, malheureusement, céder la place à la chasse aux sorcières et aux règlements de compte des vainqueurs contre leurs adversaires politiques d'antan qui en furent les grands perdants. Cette situation fut préjudiciable à l'unité nationale du jeune État en gestation et compromis durablement le contrat social du vivre ensemble.

Ces violences, œuvre des nouveaux vainqueurs du scrutin (CUT-JUVENTO), furent dirigées non seulement contre les adversaires politiques (UCPN-PTP) mais aussi contre une partie de la coalition victorieuse suite aux désaccords qui avaient conduit à la rupture du front nationaliste avec son corollaire de violences qui ont fragilisé le tissu social en reconstruction. Or, comme le disait E. Renan (1882),

Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est

le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis [...] La nation, comme l'individu, est l'aboutissant d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements [...] Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore [...]. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune [...]. L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours [...].

Cette définition de la nation par Renan met en lumière ce qui avait fait défaut au Togo après 1958 : un héritage commun accepté par tous, et un désir collectif de vivre ensemble. Or, les violences postélectorales et la chasse aux sorcières ont empêché toute construction d'un consensus national.

Les conditions qui concourent à freiner l'éclosion de l'unité au sein des peuples du Togo furent ainsi réunies jusqu'à la veille des élections du 27 avril 1958 perçues comme la voie pouvant conduire à l'apaisement et favoriser la réconciliation après plusieurs années d'affrontements politiques dans le cadre de la lutte pour l'indépendance (Kponton, 1977). La tenue de ces élections législatives anticipées était une recommandation de la mission onusienne conduit par le libérien Charles King qui estima que celles-ci « [...] établiraient de nouveaux contacts entre le Nord et le Sud, permettant aux populations des deux régions de se comprendre, d'acquérir le sens de l'unité nationale et de prendre conscience de leurs destinées communes » (ANT, Cercle de Mango, 2APA, 1947, dossier N° 36).

Cependant, le scrutin du 27 avril 1958 remporté par le CUT et la JUVENTO a produit des résultats totalement contraires aux vœux de l'ONU car les rivalités politiques, les antagonismes régionaux et ethniques se muèrent en violences. Par ailleurs, la crise au sein du camp vainqueur s'était traduite sous plusieurs formes dont les conséquences avaient un dénominateur commun, notamment le raidissement des positions, le déchainement des passions et des violences et l'amplification de l'atmosphère de haine dans tout le pays. Car, aux discordes historiques entre les deux grandes familles politiques étaient venues s'ajouter les retombées des déchirures intervenues entre les nationalistes après le 27 avril 1958. L'union des vainqueurs nationalistes des élections législatives

anticipées de 1958 s'est donc étiolée rapidement suite aux divergences nées de l'application de leurs programmes politiques d'une part, et surtout aux querelles de personnes d'autre part, notamment entre Sylvanus Olympio et Anani Santos. Ces querelles entre ces alliés occupèrent l'espace public et contribuèrent à fragiliser la cohésion sociale.

En effet, on eût dit que dans l'imaginaire des leaders du CUT, la JUVENTO représentait tout simplement un parti politique croupion dont l'existence n'avait aucune importance véritable après la victoire nationaliste du 27 avril 1958. Alors que le CUT voulait placer sous sa coupe la JUVENTO, celle-ci tenait à se démarquer et à imposer ses responsables comme des acteurs et des interlocuteurs distincts des autres dirigeants nationalistes et donc du CUT. Le bureau directeur de la JUVENTO rejetait la tentation du CUT de faire de leur parti une de ses ailes marchantes car si ces deux formations ont, collaboré avant les élections générales de 1958, en très étroite union, les deux n'en ont pas moins conservé chacun sa propre autonomie. Chaque parti avait ses propres statuts, son organisation, ses finances, ses activités, ses programmes et son idéologie politique. Toutes ces raisons ont conforté les leaders de la JUVENTO dans leur refus de se voir réduits en un simple personnel politique au service du CUT et de se placer sous les fourches caudines de ce parti dont les responsables n'hésitaient d'ailleurs pas après le 27 avril 1958 à sous-estimer l'apport des dirigeants « juventistes » dans la lutte ayant conduit à la victoire nationaliste.

L'atmosphère politique au Togo était suffisamment polluée par des brimades et des violences dont les auteurs agissaient bien souvent en bandes organisées sur l'ensemble du territoire. Œuvre des nationalistes, ces règlements de comptes, d'abord dirigés exclusivement contre les progressistes, furent plus tard étendus aux sympathisants « juventistes » membres du front de refus contre le diktat du nouveau gouvernement et son chef. Les conséquences des règlements de comptes furent nombreuses, mais l'une des plus importantes fut la déchirure du sentiment national exprimé par les Togolais à la faveur du 27 avril 1958 en se retrouvant massivement autour des mêmes valeurs, celles portées par les nationalistes. Dans les faits cette déchirure s'était matérialisée par le raffermissement des sources de haines et de discordes au sein des peuples du Togo.

Cette fracture sociale, consécutive aux querelles politiciennes, avait désorganisé la vie sociale et économique du jeune Etat indépendant.

L'armée togolaise, dans son rôle républicain, prit la mesure de ses responsabilités par un coup d'Etat militaire qui allait reconfigurer le paysage politique national et marquer la fin de la dictature incarnée par le président Olympio.

1.3. Du renversement du régime Olympio à l'ébauche de la politique d'union et de réconciliation nationales sous Nicolas Grunitzky : 1963-1967

À la faveur du référendum du 09 avril 1961, Sylvanus Olympio qui avait réussi à écarter les partis d'opposition à ces consultations se retrouva consolider dans son désir d'autocrate et désormais seul maître du terrain politique. Ce référendum dont l'un des objectifs inavoués était de consacrer l'hégémonie du CUT et d'en faire l'unique parti politique pour tout le pays, fit monter d'un cran, le mécontentement au sein de l'opposition à l'annonce de la victoire du CUT et de son président, désormais décidée à obtenir la chute du régime autrement que par la voie des urnes. Elle voyait désormais ce gouvernement de Sylvanus Olympio comme un instrument d'oppression et de tyrannie.

À l'analyse du contexte qui prévalait, l'on ne saurait médire qu'à la veille du 13 janvier 1963, aucun signe d'union et de réconciliation n'était perceptible en raison des rivalités, des divisions et de la haine qui minaient l'ensemble de la classe politique et plus globalement les rapports entre les peuples du Togo. Le nombre de prisonniers qui ont recouvré leur liberté le 13 janvier 1963 au matin, environ deux mille six cents (Feuillet, 1991) était l'un des indicateurs de la désunion ambiante qui régnait au Togo. Une atmosphère de désunion alimentée par les ressentiments nés des conditions inhumaines et dégradantes dont étaient victimes les détenus politiques. C'est donc, dans cette atmosphère que survint, dans la nuit du 12 au 13 janvier 1963, le coup d'Etat fatal à Sylvanus Olympio.

Le Comité Militaire Insurrectionnel (CMI), organe politique créé par les auteurs du coup d'Etat confia la mise en œuvre de la politique d'union et de réconciliation à Nicolas Grunitzky, leader du PTP rappelé du Bénin où il était exilé. Les premières mesures prises par N. Grunitzky dans le cadre de sa politique de réconciliation furent d'abord la mise sur pied d'un gouvernement incluant toutes les formations politiques et ensuite une conférence de ces partis destinée à baliser la voie aux réformes institutionnelles en perspective (Wiyao, 2015). Le 15 janvier 1963, le sous-lieutenant Koffi Kongo, premier secrétaire du CMI disait qu'il était

impérieux de ne pas « retomber dans les erreurs du passé », notamment en rééditant la politique d'exclusion, d'intransigeance et de règlements de comptes qui fut à l'origine des divisions et des haines entre les Togolais.

En vue d'obtenir l'adhésion de l'ensemble des composantes politiques et sociales aux objectifs fixés par le CMI, N. Grunitzky entama une large consultation. Au cours des consultations avec les partis politiques, les confessions religieuses et les syndicats, N. Grunitzky le nouveau président n'avait de cesse manifesté son désir de voir se traduire dans les faits la nouvelle orientation politique basée sur l'union et la réconciliation. C'est ainsi que dès son investiture, il initia une série de réformes destinées à favoriser l'union nationale. Il forma un gouvernement pluraliste, convoqua une conférence regroupant les principales formations politiques et religieuses du pays, et engagea une réforme des institutions locales pour refléter l'équilibre Nord-Sud. Dans le même esprit, il créa une commission de dédommagement visant à indemniser les victimes des violences politiques antérieures. Ces mesures, bien qu'ambitieuses, visaient à répondre au ressentiment ambiant et à reconstruire la confiance entre les acteurs du champ politique togolais.

Il apparaît de façon incontestable que dans l'esprit de N. Grunitzky, l'union et la réconciliation s'imposaient au lendemain du 13 janvier 1963 comme le passage obligé pour faire taire les rancœurs et favoriser l'émergence de sentiments susceptibles de jeter les bases de la nation togolaise. Cette position de N. Grunitzky était du reste, partagée par l'ensemble des dirigeants. S'il est indéniable que ce gouvernement d'ouverture constituait une réponse non négligeable pouvant contribuer à atténuer les divisions et les contradictions qui s'étaient emparées du pays avant le 13 janvier 1963, il parut nécessaire au président N. Grunitzky d'inciter les différentes formations politiques à s'entendre sur un programme commun, une politique d'entente nationale susceptible de permettre de contenir les désaccords politiques qui ont caractérisé leurs rapports depuis 1946. Tel fut l'un des objectifs fondamentaux de la conférence des partis politiques initiée du 26 février au 2 mars 1963 (Wiyao, 2015).

Par les changements apportés dans la composition des institutions telles que les conseils municipaux et de circonscriptions administratives et l'Assemblée nationale, N. Grunitzky entendait mettre un terme à la mainmise de l'Unité Togolaise sur l'appareil de l'Etat suite au scrutin du 9 avril 1961, une mainmise jugée attentatoire à sa politique d'union et de

réconciliation en raison de ce que l'emprise de l'UT sur les institutions de la République ne découlait pas d'élections régulières.

Les règlements de comptes et les brimades qui prirent en otage le pays jusqu'au 13 janvier 1963 avaient meurtri beaucoup de Togolais, lesquels, outre les traitements inhumains et dégradants dont ils furent victimes, perdirent des biens matériels divers. Pour solder ce passé chargé de frustrations et de ressentiments douloureux, N. Grunitzky institua une commission dite de réparations et de dédommagements. Il multiplia également des actes d'apaisement en direction des dirigeants des formations politiques y compris ceux du parti déchu, l'objectif étant d'atténuer les ressentiments nés dans les rangs de ce parti à la faveur de la chute du régime S. Olympio.

Malgré ces actions en faveur de l'union et la réconciliation nationales, l'œuvre du président Grunitzky prit du plomb dans l'aile à la suite des mésententes avec son vice-président, Antoine Idrissou Méatchi. En effet, dès la chute du régime S. Olympio le 13 janvier 1963 le CMI avait fait appel à Nicolas Grunitzky et Antoine Méatchi, deux amis politiques originaires des deux régions du Togo à savoir le Sud et le Nord. Ce choix loin d'être fortuit, augurait les intentions des auteurs du coup d'Etat plutôt favorables à une gestion plus large et consensuelle des affaires du pays. Les élections générales du 5 mai 1963 avaient parachevé le choix du CMI en confirmant, conformément au projet de constitution adopté, Nicolas Grunitzky à la présidence de la République et Antoine Méatchi à la vice-présidence de la République. Cet attelage bicéphale au sommet de l'Etat vola malheureusement en éclats suite aux querelles partisans.

La crise institutionnelle irréversible qui éclata à la fin de novembre 1966 entre les deux personnalités rappelées par les militaires après le coup d'Etat de 1963 pour conduire et réussir le projet d'union et de réconciliation dans l'intérêt des Togolais, obligea l'armée à intervenir, pour une seconde fois, dans le jeu politique national en déposant, sans effusion de sang, le gouvernement Grunitzky en janvier 1967.

2. L'arrivée au pouvoir d'Etienne Eyadéma et le raffermissement de l'unité nationale : 1967-1990

Après quatre ans d'efforts et d'initiatives tendant à promouvoir la cohésion nationale, la question de l'union et de la réconciliation des peuples du Togo occupa l'espace public à la suite des événements du 21 novembre 1966.

Pour éviter le retour des vieux démons de désunion dans le jeu politique togolais, l'armée républicaine togolaise prit, une nouvelle fois encore, ses responsabilités.

Par cette intrusion de l'armée dans le jeu politique, elle dénonçait les luttes d'hégémonie entre N. Grunitzky et A. Méatchi, qui avaient provoqué une psychose de guerre civile dont l'abrasement qui aurait été fatal au Togo, soufflait de l'océan au sud vers l'intérieur des terres au nord. Elle décida la création d'un Comité de réconciliation nationale (CNR) dont l'objectif était l'unité nationale. La présidence de cette commission fut confiée au colonel Kléber Dadjo, l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé.

2.1. Les actions de la politique de l'unité nationale au Togo et leurs résultats comme solution à la fracture sociale sous Éyadéma de 1967 à 1970

Dans sa proclamation de prise de pouvoir le 14 avril 1967, le lieutenant-colonel Étienne Éyadéma faisait de la « réconciliation totale et effective des Togolais » son ultime objectif. Pour réussir ce pari, il engagea une panoplie de mesures d'apaisement politique pour recoller le tissu social profondément fissuré. Cet élan fut concrétisé, deux ans plus tard, avec la création à la fin de l'Été 1969, du Rassemblement du peuple togolais (RPT) porté sur les fonts baptismaux à Kpalimé, au sud-ouest du Togo pour y rassembler les Togolais, quelle qu'ait été leur choix politique antérieur. Le RPT apparaissait aux yeux de ses promoteurs comme un instrument indispensable à l'éclosion et au raffermissement de l'unité entre les Togolais. Selon Togo presse N°1351 du 31 août 1969, qui reprend le discours d'ouverture de l'appel historique de Kpalimé par le président Éyadéma « [...] ce regroupement de tous les hommes de bonne volonté, qu'ils soient nouveaux ou qu'ils aient été des partisans, devra œuvrer pour une reconversion totale des mentalités, pour l'union et la solidarité effective de tous les Togolais ». Comme l'a écrit Yves François, (1993, p. 22), « le RPT inaugura une longue période de calme, d'unité, de stabilité et de développement au Togo ». Si la naissance du RPT dans le contexte des années 1970 n'avait aucun caractère particulier, le soutien massif dont bénéficia Éyadéma dans le processus ayant conduit à la mise sur pied de cette formation politique fut par contre indéniable en raison de la persistance des ressentiments nés des querelles partisans après l'indépendance.

À l'analyse, la naissance du RPT constituait l'aboutissement du consensus national né autour des mesures mises en œuvre depuis 1967 par Étienne Éyadéma en vue de relancer le processus d'union et de réconciliation contrarié par le régime N. Grunitzky. En sus, ce parti apparaissait comme les premières manifestations tangibles de la volonté des Togolais de vivre dans une communauté d'intérêts, notamment en travaillant pour des objectifs communs. Le RPT, plus qu'un parti politique, se présentait comme le principal levier qui doit servir à vaincre les résistances qui ont, de tout temps, entravé l'avènement de l'union et de la réconciliation. Dans tous les cas, comme le souligne E. Batchana (2012a), la naissance du RPT intervenait dans un contexte africain caractérisé par la création de partis uniques considérés par les différents régimes comme le meilleur modèle politique capable de leur permettre d'enrayer les antagonismes ethniques et partisans, de construire l'unité nationale et d'assurer le développement économique.

Aussi, le RPT devint-il à partir de 1970, le cadre privilégié dans lequel s'inscrivit la nouvelle dynamique d'union nationale caractérisée sur le plan politique par une gestion plus inclusive des affaires du pays. Les mesures destinées à l'instauration d'un climat politique apaisé nécessaire à la réalisation de la réconciliation étaient variées : libération des prisonniers politiques et grâces amnistiantes, lutte contre la délation et les calomnies politiques, concertations périodiques entre les principaux leaders du pays en vue d'aplanir les divergences nées des luttes politiques antérieures, le tout dans une atmosphère de paix civile retrouvée. En effet, soucieux d'apaiser la tempête, le lieutenant-colonel Éyadéma, ordonna la mise en liberté des principaux auteurs du coup de force manqué du 21 novembre 1966 et fit un pas supplémentaire en procédant le 26 avril 1967 à la libération d'autres détenus politiques et de plusieurs internés administratifs.

Le nouveau pouvoir voyait à travers la libération des prisonniers politiques non seulement comme un préalable indispensable, mais également un des moyens permettant de créer les conditions de la réconciliation nationale et le grand pardon. Pour consolider les libertés recouvrées, Éyadéma prit plusieurs mesures de grâces amnistiantes collectives et individuelles. Toutes ces mesures intervenaient dans un contexte marqué par le retour des exilés politiques. Par ce retour, le président entendait impliquer les acteurs politiques contraints à l'exil dans le processus de réconciliation dont la relance constituait le premier

impératif de sa politique intérieure. Ce fut dans cet esprit que le gouvernement Éyadéma formé à l'issue de la dissolution du CRN le 14 avril 1967 consacra sa première réunion à la question du retour des exilés politiques (Wiyao, 2015).

A maintes reprises à travers chaque discours, le président Eyadema ne faisait pas économie de la question de réconciliation et de l'unité. Ces paroles eurent en effet, un écho favorable avec le retour le 22 avril 1967, d'une trentaine d'exilés politiques vivant au Ghana, au Bénin et au Nigéria. Lors de la cérémonie d'accueil de ses compatriotes, il montra la nécessité de l'union et de la réconciliation en ces termes :

Prenez un billet de mille francs et coupez-le en deux. Si vous en donnez les deux moitiés à deux personnes différentes, aucune d'elle ne pourra s'en servir, ne pourra en tirer profit. Pour le Togo, c'est la même chose : scindé, divisé, il ne peut prospérer. Et c'est parce que le Togo a besoin de tous ses fils, de toutes ses énergies vitales, que mon gouvernement a décidé de vous faire rentrer au pays. (Togo-presse N° 1437 du 24 avril 1967)

Les rencontres périodiques entre les acteurs politiques s'avéraient un cadre pour aplanir les divergences. Le président avait su, par le dialogue, les échanges et la persuasion, rallier les dirigeants des différents partis politiques à la démarche et la vision, aux préoccupations du moment à savoir, la promotion de l'union et de la réconciliation. Ainsi, à l'orée de l'an 1969, il avait réussi à faire le consensus autour de ses choix politiques et de sa personne. Echaudés par les échecs des anciens partis, lesquels étaient perçus comme la source première des haines et des divisions, les Togolais voyaient dans le régime unioniste d'Éyadéma un régime porteur d'unité, de réconciliation, mais aussi de paix (Menthon, 1993).

Les objectifs que s'étaient fixés les fondateurs du RPT furent multiples, mais les préoccupations liées à la cohésion nationale étaient de loin prépondérantes. Pour le chef de l'Etat, il était question de voir se consolider sous la direction du parti, la cohésion des Togolais. L'on ne saurait insuffler, selon son entendement, une nouvelle dynamique au processus de réconciliation amorcée sans « un minimum de justice dans les charges de l'Etat et dans la répartition du produit national » (Togo-presse N°2222 du 02 décembre 1969). Les efforts déployés pour une représentation plus équitable entre le Nord et le Sud dans la nomination des postes de responsabilité, la formation des gouvernements et des organes du parti répondaient à cette nécessité. Par cette équité dans la

gestion du pays, le président de la République entendait hâter l'avènement de l'union et de la réconciliation entre tous les peuples du Togo désormais appelés à travailler pour des objectifs communs. Pour Éyadéma, la présence de tous les ressortissants togolais quel que soit leur appartenance ethnique au sein des gouvernements, constituait un appel adressé à tous les Togolais à travers leurs élites pour s'unir et travailler ensemble en vue de construire la nation togolaise (Yagla, 1978).

Le président Éyadéma prit également d'autres initiatives telles que les séances de formation politique. Conçue comme une mesure susceptible de contribuer à l'enracinement de l'unité nationale, la formation des populations se présentait sous deux aspects essentiels : d'abord l'enseignement, grâce aux réunions de tous genres, des valeurs qui fondent la nation et ensuite la diffusion de ces valeurs. Parmi les thèmes autour desquels s'articulait la formation de la population figuraient le renforcement de la solidarité nationale entre la mosaïque des peuples du Togo, le pardon et l'oubli des querelles politiques qui ont longtemps empoisonné les rapports entre ces peuples, le respect de leurs différences ethniques et culturelles présentées comme une source d'enrichissement et de complémentarité réciproques, etc.

Ce fut à cet impératif que répondit la formation politique qui se traduisit par l'organisation des séminaires, des colloques, des journées de réflexions et des ateliers autour des thèmes liés à l'union et à la réconciliation nationale. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'union et de réconciliation énoncée dans le Livre vert du RPT, le président Éyadéma prit des mesures socio-économiques, politiques et culturelles qui ont obtenu l'approbation de la majorité des Togolais.

Nonobstant toutes ces mesures prises, l'œuvre de (re)construction d'un Togo uni et réconcilié, patiemment et méthodiquement mise en route par le président Éyadéma, reçut un coup de frein suites aux actes subversifs de certains concitoyens.

2.2. La parenthèse des velléités de division sociopolitique au Togo : un coup de sappe à la dynamique unitaire sous Éyadéma : 1970-1985

Malgré la volonté et les efforts déployés par le président Éyadéma pour asseoir véritablement sa politique unitaire des Togolais, il y avait, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur, des voix discordantes et hostiles qui, tout en rejetant en bloc la politique du président, luttèrent pour son

départ pur et simple du pouvoir. Cette lutte se manifesta sous plusieurs formes : diffusion de documents séditionnels comme les lettres anonymes et les tracts et tentatives de coup d'État.

La guérilla politique menée par les sympathisants de S. Olympio membres du front du refus était aussi vieille que l'accession d'Éyadéma au pouvoir. En effet, malgré la dissolution des partis politiques et l'interdiction de leurs activités après le 13 janvier 1967, l'aile dure de l'ancien parti au pouvoir ne cessa de mener clandestinement des activités dont l'objectif affiché était de contrarier et d'entraver la mise en œuvre du programme politique que s'était donné le régime Éyadéma. L'une des manifestations tangibles de ces activités fut l'expédition de lettres anonymes au président et la diffusion de tracts hostiles à son régime (Wiyao, 2015). Le phénomène de diffusion de documents séditionnels étendait ses ramifications dans les milieux étudiants et le Togo fut régulièrement inondé de tracts par des mouvements clandestins tapis dans les rangs de l'opposition et particulièrement dans les milieux universitaires. Pour Hilaire Dossouvi Logo (2004), l'objectif poursuivi par la diffusion constante et massive des tracts était « de déstabiliser le régime d'Éyadéma afin de permettre aux opposants sur le terrain et en exil de se retrouver et de s'organiser au sens politique, militaire et diplomatique ». Par ailleurs, le complot de 8 août 1970 par exemple, était le signe avant-coureur de plusieurs actions armées. Deux importantes tentatives de coup d'État ébranlèrent le régime Éyadéma de 1970 à 1990. La première, connue sous le nom d'« affaire de mercenaires » date d'octobre 1977.

En effet, une opération de déstabilisation confiée à des mercenaires recrutés dans plusieurs pays occidentaux se solda par un échec en octobre 1977 (Wiyao, 2015). En août 1985, la capitale Lomé fut secouée par une série d'attentats qui firent des morts et des dégâts matériels importants au Centre national d'études et de traitements informatiques (CENETI), dans les locaux de la société de commerce (SONACOM), à l'aéroport international de Lomé-Tokoin, à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), etc. Après les attentats aux explosifs qui visèrent en août 1985 plusieurs points névralgiques de la capitale, une attaque armée d'envergure fut enclenchée la nuit du 23 septembre 1986. Connue sous le vocable d'« agression terroriste du 23 septembre 1986 », cette tentative de coup d'État échoua, mais s'était soldée par la mort plusieurs togolais et l'arrestation d'une vingtaine d'agresseurs (Menthon, 1993). Le gouvernement, après avoir souligné que le but des commanditaires de ces

violences était d'« opposer les Togolais entre eux, le nord contre le sud, l'est contre l'ouest », lança un appel à tous les Togolais les exhortant à renforcer leur cohésion et leur solidarité « afin d'éviter le retour du démon de la division, de la haine, du régionalisme ».

On le voit bien, ces tentatives de déstabilisation contribuèrent énormément à saper la politique d'union et de réconciliation en cristallisant progressivement la haine entre le régime Éyadéma et les partisans de l'opposition à sa politique unioniste. C'est dans cette atmosphère que vinrent d'ailleurs, se fondre plusieurs mécontentements, à la faveur des bouleversements politiques des années 1990.

2.3. De la reprise de la dynamique unitaire aux soubresauts du retour au multipartisme de l'ère démocratique à la fragilisation de l'unité nationale sous Éyadéma : 1985- 1990

Les efforts de construction de la nation togolaise reconciliée avec son passé douloureux de division, de haine et d'animosité déployés par Gnassingbé Éyadéma dès sa prise de pouvoir en avril 1967, ont été trahis par l'agenda caché de certains togolais qui, ramaient à contre-courant de ce projet sociopolitique. Garant de l'unité nationale, le président continua, tant bien que mal, sa mission à la tête de la nation togolaise. Cependant, l'élan que le pays avait pris au lendemain du renversement du gouvernement Grunitzky ne sera plus le même après les événements de septembre 1986. D'ailleurs, le président ne se faisait pas d'illusion sur les limites de son œuvre : « Je n'ai pas la prétention d'être un homme providentiel, mais les circonstances sont telles qu'au fil des ans j'ai incarné l'unité du Togo. Une unité encore fragile pour prendre des risques » (Remilleux, 1993).

L'analyse de la panoplie d'actions et d'initiatives engagées de 1967 à 1990 pour promouvoir la cohésion nationale fait ressortir dans la gouvernance Éyadéma deux méthodes essentielles. Sur le plan politique, ses décisions étaient inspirées par les idéaux tels que le pardon, l'oubli du passé, l'acceptation des différences culturelles, l'exaltation du sentiment national. Comme le note Feuillet, (1991) : « son seul dogme concerne l'unité nationale : tout ce qui favorise la solidarité entre Togolais est adopté ; tout ce qui risque de les diviser est rejeté ». Les grâces amnistiantes, les réunions périodiques avec les acteurs politiques, le respect des équilibres régionaux dans la nomination aux hautes charges de l'État et la formation des différents gouvernements, le recours au dialogue,

etc. participaient de la réalisation de cet objectif politique.

Au plan économique, culturel et social, les actions de Gnassingbé Eyadéma visaient à combattre les grandes disparités, fruit de l'action coloniale et une des sources des divisions et des antagonismes qui avaient constitué des freins à l'union et à la réconciliation sous S. Olympio et N. Grunitzky. Dans le domaine de la gouvernance socio-économique, des efforts en vue d'une bonne répartition des ressources nationales ont été entrepris, notamment à travers les projets de développement et la construction des infrastructures au Nord comme au Sud. Cette gouvernance s'était soldée par une prospérité économique relative qui contribua à l'amélioration des conditions de vie des populations (François, 1993). À l'évidence, il ressort que les effets conjugués des mesures politiques et socio-économiques préconisées de 1967 à 1990 ont entraîné le climat d'unité et de réconciliation constaté à l'époque.

Malgré tout, beaucoup de choses restaient à faire et objectivement, elles auraient pu être faites, si la cohésion nationale n'était pas secouée dans son institution par les poussées démocratiques de la décennie 1990. C'est ainsi que la fragile cohésion nationale, qui avait besoin de temps pour se consolider, fut rompue au début des années 1990 marquées par les revendications des formations associatives et politiques (Kadanga, 2007). Ces revendications, prélude au processus démocratique, furent exprimées sur fond de violences de sorte que dans tout le pays se sont réveillées les anciennes rancunes ethniques. On le voit clairement que de 1969 à 1990, l'ensemble de la politique intérieure du Togo fut formulé dans le cadre du RPT, dont l'on n'ignore les impacts sur le processus d'union et de réconciliation. Mais à partir de 1990, s'estompait l'hégémonie de ce parti et de son président-fondateur avec la naissance de nouveaux acteurs dans le sillage de la démocratisation des régimes africains.

Il faut noter qu'à partir de 1990, les revendications politiques qui avaient secoué le Togo ne peuvent être interprétées uniquement comme le signe de l'échec de la politique d'unité d'Eyadéma. Elles s'inscrivaient dans un processus plus global : celui des transitions démocratiques qui ont touché l'ensemble de l'Afrique subsaharienne à la suite de l'effondrement des régimes autoritaires soutenus par les puissances de la guerre froide. La conférence nationale souveraine, inspirée par les exemples béninois et zaïrois, répondait à une logique de pluralisme politique perçue comme exogène au modèle d'unité centralisé incarné par le RPT. Ainsi, la dynamique de démocratisation agit comme une force extérieure au

compromis post-indépendance forgé autour d'Éyadéma, provoquant une redéfinition brutale des rapports entre le pouvoir et les élites sociales.

Le profond malaise né de la conférence nationale souveraine au Togo au cours de laquelle l'opposition réclama sans succès la destitution du chef de l'État (Abdou Salami, 2000) eut plusieurs conséquences dont la résurgence des antagonismes entre le Nord et le Sud du pays et un coup de frein à la politique d'union et de réconciliation mise en œuvre par le père de la Nation. Il reste que comparé à l'atmosphère qui prévalait avant l'arrivée au pouvoir de Gnassingbé Éyadéma, le Togo offrait, de 1967 à 1990, l'image d'un pays uni et réconcilié même si cette cohésion était encore vulnérable. Si les affrontements parfois meurtriers qui opposèrent les Togolais dans les années 1990, les difficultés éprouvées par le pays pendant la transition, les nouvelles tentatives de coup d'État intervenues après la conférence nationale dite souveraine n'ont pu se métastaser à l'échelle nationale, c'est grâce à l'héritage d'unité laissé par le président Gnassingbé Éyadéma que chaque togolais et chaque togolaise, dans son interaction quotidienne avec l'autre, doit consolider.

Conclusion

En guise de conclusion, on peut retenir que l'œuvre de réconciliation enclenchée après le premier coup d'État militaire du 13 janvier 1963, fut fragilisée sous les effets conjugués de deux principaux facteurs : d'une part, la volonté des partisans de Sylvanus Olympio de reprendre le pouvoir par des menées subversives auxquelles ils se livraient et leur refus d'adhérer aux mesures édictées par le gouvernement Grunitzky pour promouvoir l'unité nationale. D'autre part, la rupture intervenue au sein des acteurs du pouvoir d'union et de réconciliation, notamment entre le président Grunitzky et son vice-président Méatchi contribua à ruiner cette œuvre de réconciliation. Cette orientation politique fondée sur l'union fut poursuivie par Gnassingbé Éyadéma mais elle connut, elle aussi des limites : les tentatives de coup d'état dont était victime le régime, l'existence d'exilés politiques, etc. étaient symptomatiques d'un malaise que dissimulaient les discours officiels sur les idéaux d'union et de réconciliation. Ces clivages, marqués par les heurts qui ont conduit à la fracture sociale jusqu'à sa prise du pouvoir en avril 1967 ont été contenus grâce à ses efforts entrepris d'un point de vue politique comme héritage laissé à la postérité jusqu'à l'éclatement des soulèvements populaires d'automne 1990.

Néanmoins, au regard des dérives contenues et le spectre de la

guerre civile évité au Togo grâce aux efforts du président Éyadéma, la construction de la nation togolaise a été amorcée. C'est lui qui a réussi à mettre sur pied les bases de la (re)construction nationale en recollant le tissu social érodé par les déchirures profondes structurelles et conjoncturelles. Un climat d'entente nationale a prévalu au Togo de 1967 au début des mouvements démocratiques en 1990 et permis au pays de réaliser des progrès socio-économiques non négligeables. A ce titre, Eyadéma peut être considéré comme la figure centrale de la construction nationale togolaise.

Œuvres citées

- Abdou-Salami, Mohamed. *Processus de conférences nationales et mutations politiques en Afrique : cas du Togo*. Thèse de doctorat en droit, Université du Bénin, Lomé, 2000.
- Archives nationales du Togo. Cercle de Mango*. 2APA, dossier no 36, 1947.
- Batchana, Essohanam. « L'institution d'un parti unique en Afrique ou l'illusion d'une unité nationale : l'exemple togolais (1961-1990). » Gayibor, N. L., dir., *Cinquante ans d'indépendance en Afrique subsaharienne et au Togo*, L'Harmattan, 2012a, pp. 101-21.
- . *Les violences postélectorales et la question des réparations dans le cercle de Klouto (1958-1963)*. Institut Supérieur de Philosophie et de Sociologie, Lomé, 2012b, pp. 231-47.
- Cornevin, Robert. *Le Togo des origines à nos jours*. Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1988.
- Feuillet, Claude. *Les dix jours qui ont fait le Togo*. ABCA, 1991.
- François, Yves. *Le Togo*. Karthala, 1993.
- Kadanga, Kodjona. *La représentation parlementaire en Afrique occidentale française sous la Quatrième République française : 1946-1958*. Thèse de doctorat en histoire, Université Charles-de-Gaulle Lille III, 1990.
- . *Formations, associations et politiques au Togo de 1990 à 1991 : approche historique*. PUB, Lomé, 2007.
- Kponton, Ekoué Ginette. *La décolonisation au Togo 1940-1960*. Thèse de doctorat en histoire, Université de Provence, 1977.
- Logo, Hilaire Dossouvi. *Lutter pour ses droits au Togo*. L'Harmattan, 2004.
- Menthon, Jean de. *À la rencontre du Togo*. L'Harmattan, 1993.
- Rapport annuel*, 1951, 1952, 1955.
- Remilleux, Jean-Louis, éd. *Gnassingbé Eyadema : ce que je sais du Togo*. Michel Lafon, 1993.

- Renan, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation ?* Conférence publique à la Sorbonne, 11 mars 1882.
- Tete-Adjálogo, Godwin Tètè. *Démocratie à la togolaise*. L'Harmattan, 1998.
- Togo Presse*. No 1437, 24 avr. 1967.
- Togo Presse*. No 2222, 2 déc. 1969.
- Wiyao, Évalo. *13 janvier 1963, 13 janvier 1967 : pourquoi ?* NEA, Lomé, 1997.
- . *Construction du Togo et problématique d'union et de réconciliation (1884-2009)*. Thèse de doctorat unique en histoire, Université de Lomé, 2015.
- Yagla, Wensa'a Ogma. *L'édification de la nation togolaise*. L'Harmattan, 1978.

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Adikou, Missiagbéto and Sama Missimba Wembou. "De la fracture sociale à l'unité nationale au togo sous éyadéma : 1967-1990." *Uirtus*, vol. 5, no. 2, August 2025, pp. 540-559, <https://doi.org/10.59384/uirtus.2025.2967>.